

PUBLICATION LE 22 janvier 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE BESANÇONMme Anne VIGNOT - Maire
2, rue Megevand
25034 BESANCON
Tél : 03 81 61 50 50
SIRET 21250056500016

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

**Objet** **BASILIQUE SAINT-FERJEUX - RESTAURATION DU GRAND ORGUE DE TRIBUNE****Référence** orgue St-Ferjeux**Type de marché** Travaux**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Sans objet**Lieu d'exécution principal** Basilique Saint Ferjeux
25000 Besançon**Durée** 18 mois**Description** La présente consultation a pour objet de choisir l'entreprise ou le groupement d'entreprises de facture d'orgues à laquelle ou auxquelles seront confiés les travaux de restauration du grand orgue de tribune de la basilique St-Ferjeux à Besançon (Doubs).**Code CPV principal** **45212350** - Bâtiments présentant un intérêt historique ou architectural particulier**Forme** Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non**Quantité ou étendue** Valeur estimée hors TVA : 85 000,00 €**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**
:**Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marches-Publics.info - la dématérialisation des Marchés Publics.

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Liste des travaux exécutés pour des restaurations d'orgues français du XIXème siècle au cours des dix dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

La visite de l'orgue avant l'établissement de l'offre est obligatoire.

Les candidats prendront RDV avec Mme Marie-Laure Bassi, directrice du patrimoine historique (marie-laure.bassi@besancon.fr, 03 81 87 81 25 ou 06 48 47 98 08).

Une attestation de présence sera fournie à l'issue de la visite.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre

40 % : Prix

Renseignements**administratifs**

marches-securises.fr

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil

d'acheteur : Oui

OffresRemise des offres le **06/03/25 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les candidats ont l'obligation de répondre à la solution de base. Les variantes proposées par le candidat ne sont pas autorisées.

Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles (PSE).
PSE 01 rétablissement de l'expression du positif dans la boîte de gauche
PSE 02 réharmonisation de la Cymbale du positif dans sa configuration originale

Les sous-critères et sous-sous critères du critère relatif à la Valeur technique sont les suivants :

1. Qualité de l'argumentaire (note sur 15 points) :
 - 1.1. Intérêt des observations et des analyses réalisées à l'occasion de la visite obligatoire de l'instrument (10 points)
 - 1.2. Précision et complétude du mémoire technique (5 points)
2. Intérêt des moyens mis en oeuvre pour l'exécution du projet (note sur 15 points)
 - 2.1. Composition de l'équipe dédiée, ancienneté du personnel dans le métier et dans l'entreprise, moyens techniques disponibles (5 points)
 - 2.2. Performance en matière de protection de l'environnement et/ou en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté, non de l'entreprise en général mais dans le cadre précis de cette opération (5 points)
 - 2.3. Cohérence entre le nombre d'heures prévu pour chaque poste de la DPGF et la nature des prestations demandées (5 points)
3. Méthodologie proposée pour la mise en oeuvre des prescriptions du CCTP (note sur 30 points)
 - 3.1. Mesures mises en place pour la sécurité des intervenants et des maintenances, ainsi que la sécurité du public à l'intérieur de la basilique (5 points)
 - 3.2. Méthodologie du démontage partiel de l'instrument (2 points)
 - 3.3. Restauration du buffet, sécurité de l'échafaudage, traitement insecticide (3 points)
 - 3.4. Méthodologie pour la révision des sommiers de Ghys, restauration des sommiers du positif et reconstruction de celui des dessus (5 points)
 - 3.5. Révision de la console (2 points)
 - 3.6. Révision des transmissions (2 points)

3.7. Révision et restauration de la tuyauterie (2 points)

3.8. Alimentation en vent (5 points)

3.9. Remontage sur site (2 points)

3.10. Harmonie et accord (2 points)

Envoi le 22/01/25 à la publication